



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC
L'ASSOCIATION LABEL BRUT POUR
L'ORGANISATION DE QUATRE
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 13,
14 ET 15 NOVEMBRE 2025.**

**DÉCISION N° DM-25-386
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Label Brut, représentée par Madame Elysa-beth Cormier-Van Dam, dont le siège social est situé 14, rue des Forges – 53 360 Houssay – pour l'organisation de quatre représentations du spectacle « Coffre » les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2025-2026.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Label Brut, représentée par Madame Elysa-beth Cormier-Van Dam, dont le siège social est situé 14, rue des Forges – 53 360 Houssay – un contrat de cession pour l'organisation de quatre représentations du spectacle « Coffre » les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 novembre 2025, dont le prix de cession est fixé à 6 827,96 € (six mille huit cent vingt-sept euros et quatre-vingt-seize euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251117-lmc1H13582H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/11/2025
Date de Publication : 17/11/2025

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251117-lmc1H13582H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/11/2025
Date de Publication : 17/11/2025